



AU-DELÀ DES APPARENCES

Livret d'accueil
diversité & inclusion à l'église

Ministère des Besoins Spécifiques
Adventist Possibility Ministry





Église Adventiste Ministère des Besoins Spécifiques

Auteur de ce livret :

Jackson Sintina

Responsable du Ministère des Besoins Spécifiques (MBS) en Fédération France Nord
Possibility Ministries UFB, FFN, FFS, FBL

Graphisme et mise en page :

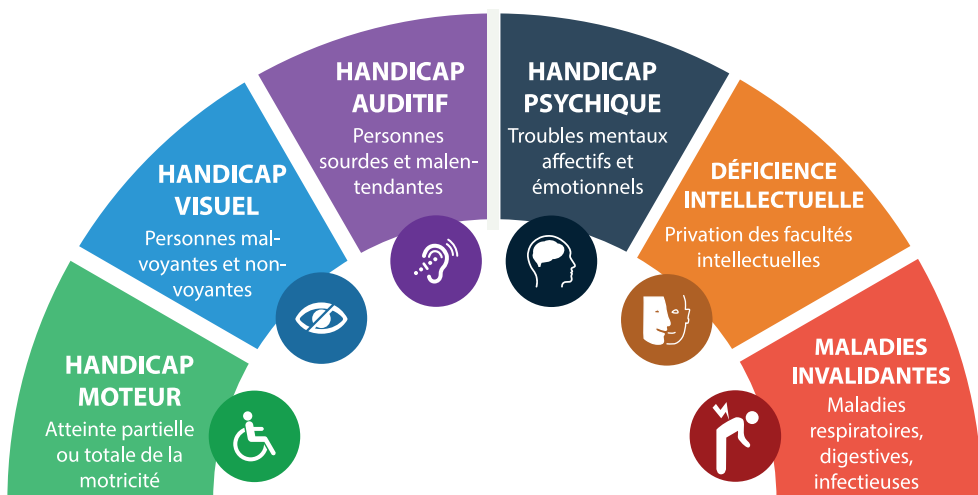
Pamela Loureiro

Crédits photos :

Shutterstock

Sommaire

Changer notre regard sur le handicap	4
S'adapter aux besoins spécifiques de chacun	5
Devenir des églises accueillantes pour tous	6
Actions de bon sens pour une église accessible à tous	7
Handicap moteur	7
Handicap mental	8
Handicap psychique	9
Handicap auditif	9
Handicap visuel	10
Aidants	11
Conclusion	12
Accueillir c'est adapter	13
Informations utiles	14
Le handicap en France	15





CHANGER NOTRE REGARD SUR SUR LE HANDICAP

“ Me voici dans une église que nous voulons inclusive pour tous, où le handicap ne représente pas un frein au développement spirituel des personnes. ”

Le principal objectif de ce livret est de sensibiliser les membres et les responsables des communautés locales de nos fédérations aux différentes situations de handicap que vivent certaines personnes.

Le mécanisme inconscient de nos préjugés et de nos stéréotypes négatifs sur le handicap relève très souvent d'un défaut de connaissance sur le sujet. Ayant des effets négatifs sur nos comportements, cette mécon-

naissance constitue malheureusement l'un des freins les plus puissants à l'intégration des personnes en situation de handicap dans nos églises.

Et, pour prévenir ces comportements inadaptés, nous devons mobiliser toutes nos ressources pour faire évoluer notre regard sur l'accueil de nos sœurs et frères qui présentent des besoins spécifiques dans nos communautés de foi.

Accueillir, cela veut dire s'adapter. S'adapter aux besoins spécifiques de chacun.

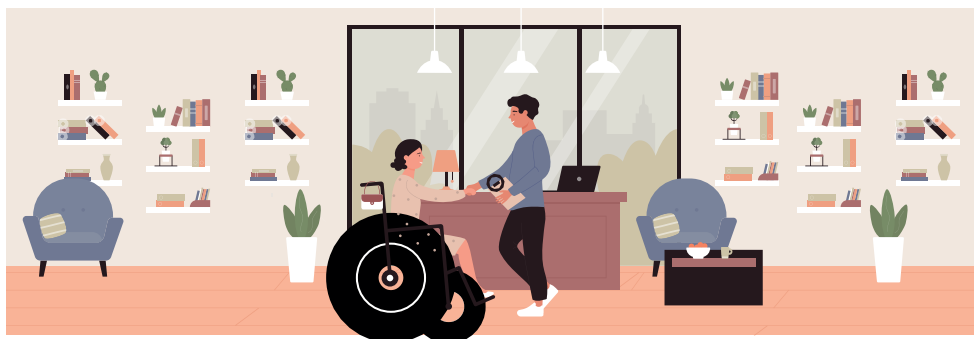
Favoriser l'accueil des personnes qui présentent des besoins spécifiques dans nos communautés, c'est s'inscrire dans une démarche de collaboration avec elles et s'adapter à leurs besoins.

Aussi géniale soit-elle, une solution qui ne répond pas aux besoins des personnes n'est jamais adaptée.

À l'inverse, aussi simple que puisse paraître une solution, si elle se définit dans une démarche de collaboration avec les personnes concernées, elle sera toujours la meilleure.

Cette dernière approche de collaboration constructive et positive est doublement bénéfique :

- La personne en situation de handicap se sent reconnue et valorisée dans cette démarche qui l'associe à la recherche des solutions qui la concernent.
- Et de son côté, l'Église s'enrichit de ces nouvelles expériences qui la font grandir.



De ce fait, il est important que nous soyons tous impliqués et que nous mobilisions tous les moyens à notre disposition pour relever ce défi de reconnaissance, d'inclusion et de participation des personnes en situation de handicap dans nos communautés. Et ceci pour le bien-être spirituel de ces personnes souvent exclues ainsi que pour le développement de l'Église.



DEVENIR DES ÉGLISES ACCUEILLANTES POUR TOUS

Accueillir une personne en situation de handicap ne nécessite pas obligatoirement de formation particulière.

Dans la plupart des situations, le *bon sens* suffit à prévenir ou à corriger nos comportements inadaptés.

Aussi, assurer un accueil adapté à tous nécessite de comprendre les besoins spécifiques de chacun.

Prenons quelques exemples. Que pensez-vous de ces situations ?

- *S'adresser de dos à une sœur ou à un frère sourd ou malentendant ;*
- *Projeter des documents en petits caractères sachant qu'il peut y avoir des personnes malvoyantes dans la salle ;*
- *Proposer une réunion à une personne à mobilité réduite dans une salle inaccessible ;*
- *Dire à une maman d'un enfant autiste que son enfant est mal élevé ;*
- *Dire à quelqu'un qu'il est possédé parce qu'il vous a tout simplement dit qu'il entendait des voix.*

Autant d'actes manqués ou de comportements inadaptés qui peuvent être facilement évités avec un minimum d'attention.

Cependant, il ne serait pas tout à fait exact de dire que le *bon sens* à lui seul suffit à créer une dynamique d'église accueillante accessible à tous. Il faut associer au bon sens une volonté de se former à une meilleure connaissance du handicap. En effet, ce qui fait peur le plus souvent, c'est moins le handicap lui-même que sa méconnaissance.



ACTIONS DE BON SENS POUR UNE ÉGLISE ACCESSIBLE À TOUS

Accueil d'une personne qui présente des difficultés motrices à l'église



HANDICAP MOTEUR

- Si la personne est en fauteuil roulant, avant de toucher son fauteuil, demandez-lui toujours si elle a besoin de votre aide. Si la personne vous dit oui, demandez-lui de quelle façon ;
- Evitez de vous appuyer sur le fauteuil roulant de la personne, car celui-ci fait partie de son espace vital ;
- Evitez de placer les personnes en fauteuil dans un coin à l'arrière de l'église sous prétexte que le fauteuil prend beaucoup trop de place. A l'arrière, elles n'auront aucune visibilité ;

- Adressez-vous directement à la personne en fauteuil roulant et non pas à son accompagnateur. Vous donneriez l'impression que la personne en fauteuil roulant n'existe pas ;
- Laissez les enfants poser des questions au sujet des fauteuils roulants ou de tout autre matériel favorisant le déplacement de la personne ;
- Évitez de présumer que l'utilisation d'un fauteuil roulant est une tragédie en soi. C'est une forme de liberté qui permet à la personne de se déplacer de façon autonome.

Accueil des membres ayant des déficiences cognitives et intellectuelles à l'église



- Parlez lentement, et laissez le temps à la personne de comprendre et de répondre ;
- Faites des phrases courtes avec du vocabulaire simple, sans changer d'intonation de voix ;
- Expliquez calmement et posément les consignes ;
- Communiquez les consignes par écrit en intégrant des codes couleur, des schémas, des repères ;
- La conceptualisation n'étant souvent pas possible, restez concret ;
- Évitez de manifester des signes d'impatience. Soyez attentif à ce que la personne souhaite vous expliquer ;
- Sachez que certaines règles de vie en société sont mal maîtrisées (tutoiement, geste d'affection...). Ne soyez ainsi pas surpris par les manifestations de proximité que la personne peut vous témoigner.



- Soyez patients et évitez de montrer des signes d'agressivité ;
- Évitez de réagir de manière impulsive ;
- Rassurez la personne ;
- Évitez de faire la morale et de critiquer ;
- Évitez de dire à la personne des phrases telles que “ Secoue-toi. Fais un effort ” ;
- Évitez de tenter de lui prouver qu'elle a tort ;
- Attirez son attention sur ce qui est positif ;
- Évitez l'isolement de la personne et ne la sollicite, pas trop non plus.



- Attirez doucement l'attention de la personne avant de lui parler et établissez un contact visuel ;
- Parlez-lui en lui faisant face, en vous assurant d'avoir le visage éclairé ;
- Lorsqu'elle ne semble pas comprendre ce que vous avez dit, formulez autrement votre phrase ou passez par l'écrit, au besoin ;

- Évitez de parler dans un milieu bruyant ;
- Ajoutez des mimiques ou des gestes appropriés à ce que vous dites ;
- Ne vous interposez jamais dans la conversation d'une personne ayant une déficience auditive ;
- Évitez de parler à la place de la personne ayant une déficience auditive ;
- Télécharger deux applications gratuites très utiles :
 - ELIX, dictionnaire bilingue pour avoir sous la main des Signes de la langue des signes française ;
 - AVA, pour une transcription (écrite) instantanée de la parole.

Accueil d'une personne qui présente des difficultés visuelles à l'église



HANDICAP VISUEL

- Pour entrer en contact avec la personne, saluez-la par son nom. Identifiez-vous en disant par exemple : “ Bonjour Marie, c'est Hélène. Comment allez-vous ? ” ;
- Lorsque vous indiquez un trajet à suivre, soyez précis dans vos indications verbales, un peu comme si vous étiez au téléphone ;
- Demandez à la personne si elle a besoin d'aide avant d'intervenir ;
- Prévenez la personne du danger qui peut se trouver sur son parcours (une planche à la hauteur de son visage, un pilier de soutien dans un couloir souterrain, etc.) ;
- Informez la personne de votre départ.



- N'hésitez pas à proposer votre soutien aux personnes aidantes de votre communauté qui se sentiront évidemment moins seules en étant aidées ;
- N'hésitez pas à proposer votre aide aux équipes d'animation JA qui, elles aussi, se sentiront soutenues pour favoriser l'insertion des JA en situation de handicap ;
- Plutôt que de faire des reproches aux parents d'un enfant considéré comme turbulent, proposez-leur, au contraire, des solutions pour l'aider.

CONCLUSION



QUELLE PLACE DEVONS-NOUS ACCORDER AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS NOS COMMUNAUTÉS ?

Il convient aujourd'hui de réfléchir tous ensemble sur nos préjugés et nos maladresses, souvent inconscientes, afin d'éviter cette pratique involontaire de l'exclusion dans nos communautés.

Placer, par exemple, un frère ou une sœur en situation de handicap au second plan, au fond de la salle, au nom de la bienséance, avec aucune possibilité de participer, c'est pratiquer l'exclusion, aussi involontaire que cela puisse paraître.

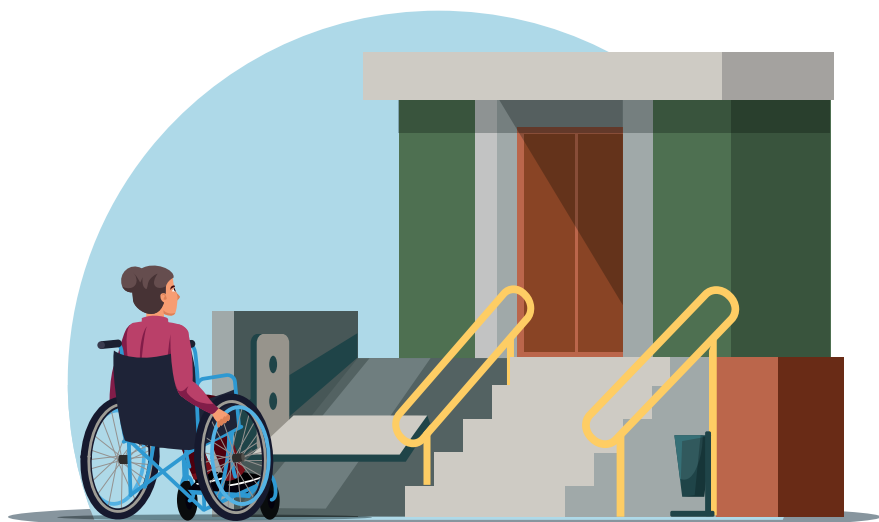
Il est toujours important de se demander comment favoriser la participation et l'insertion d'une personne en situation de handicap dans la communauté.

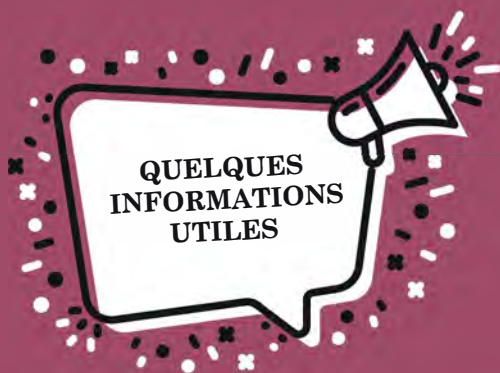
ACCUELLIR C'EST S'ADAPTER

N'hésitez pas à dialoguer, à collaborer avec les personnes qui peuvent vous aider à améliorer vos dispositifs d'accueil. S'inscrire dans une dynamique d'accueil inclusive est une démarche qui constitue de fait une plus-value et un bénéfice spirituel, à la fois pour nos communautés et pour les personnes concernées.

Aussi, cette démarche suppose une transformation des modes de pensée et des comportements afin que nos églises soient des lieux d'accueil capables de s'adapter à la différence et à la diversité des membres qui les composent. Tous les membres, y compris ceux qui présentent une situation de handicap de quelque type que ce soit, doivent se sentir bien accueillis dans toutes nos communautés.

Pour ce faire, il nous faut partager une culture commune du handicap afin d'ajuster nos attitudes.





Est mis à disposition des *personnes aveugles* un service qui permet d'écouter *l'école du sabbat en audio*.

En voici le lien de téléchargement :

<https://adventiste.org/catechese-des-adultes/audio>

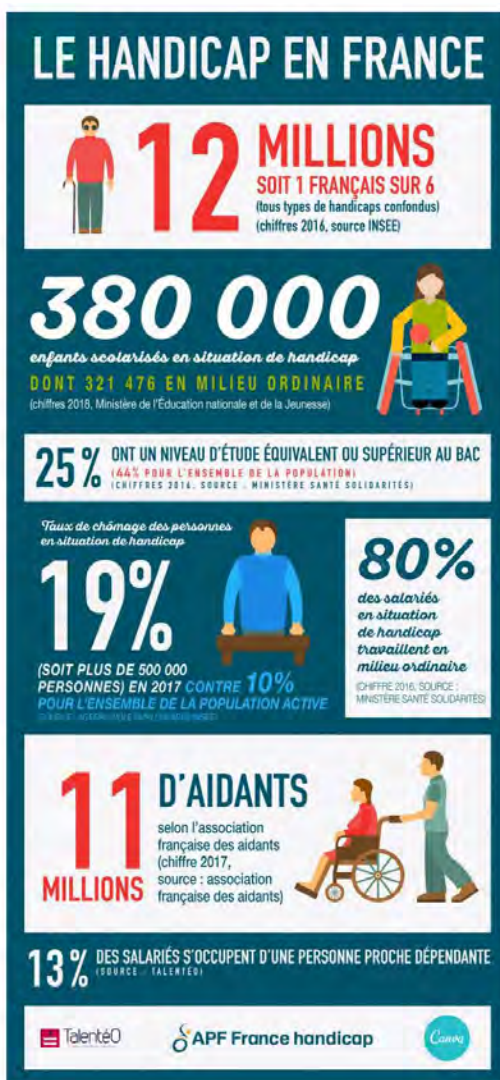
Si vous connaissez une personne aveugle dans votre Église ou que vous êtes vous-même malvoyant ou aveugle, n'hésitez pas à consulter les responsables de votre communauté de foi locale ou de votre fédération pour avoir plus d'informations à ce sujet.

Sont également mis à la disposition des *personnes sourdes* des *études bibliques* en langue des Signes Française (LSF).

N'hésitez donc pas à contacter votre fédération pour en avoir plus d'informations.

Il convient, enfin, de garder à l'esprit la loi du 11 février 2005 sur l'Accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (APMR) imposant à tous les établissements recevant du public (ERP), (donc tous les lieux de culte en France), d'être accessibles à tous.

Informations supplémentaires



Source : www.talenteo.fr

Autres ressources :

www.handicap.gouv.fr/accompagnement-des-personnes-en-situation-de-handicap-un-kit-pedagogique-pour-les-professionnels-0

www.handicap.belgium.be



www.adventiste.org/besoins-specifiques
www.possibilityministries.org



Église Adventiste
Ministère des Besoins Spécifiques